



Paris le 04 octobre 2011

**CALENDRIER PREVISIONNEL
PERMUTATIONS
INFORMATISEES**

Les dates définitives seront publiées dans la note de service qui paraîtra en principe au BO du jeudi 10 novembre 2011 ; le calendrier prévisionnel est le suivant :

Jeudi 10 novembre 2011	Publication de la note de service et ouverture de la plateforme "Info mobilité"
Jeudi 17 novembre 2011 à 12h00	Ouverture des inscriptions dans l'application Siam I-prof dans les départements.
Mardi 6 décembre 2011 à 12h00	Clôture des inscriptions dans l'application Siam I-prof et fermeture de la plateforme « Info mobilité »
Vendredi 9 décembre 2011 au plus tard	<u>Dans les services départementaux</u> Envoi des confirmations de demande de changement de département dans la boîte électronique I-Prof du candidat.
Vendredi 16 décembre 2011 au plus tard	Retour des confirmations de demande de changement de département et des pièces justificatives dans les inspections académiques.
Vendredi 3 février 2012 au plus tard	Contrôles et mises à jour des listes départementales de candidatures. Vérification des vœux et barèmes. Examen des demandes de bonification exceptionnelle au titre du handicap.
Mercredi 8 février 2012 au plus tard	Date limite d'enregistrement des demandes tardives pour rapprochement de conjoints et des demandes d'annulation ou de modification de candidature. Consultation des barèmes validés par l'IA sur I-prof.
A partir du vendredi 10 février 2012	<u>Au Ministère de l'éducation nationale</u> Contrôle des données par les services centraux. Traitement des demandes de mutations.
Lundi 12 mars 2012	Diffusion individuelle des résultats.